

PHARMACIENS/ PHARMACIENNES (CNP : 3131)



Les pharmaciens communautaires et les pharmaciens d'hôpitaux remplissent les ordonnances, vendent les médicaments et offrent un service de consultation aux clients et aux professionnels de la santé. Ils travaillent dans des pharmacies de détail et hospitalières, ou ils peuvent travailler à leur compte. Les pharmaciens industriels participent à la recherche, au développement, à la promotion et à la fabrication de produits pharmaceutiques. Ils travaillent dans des compagnies pharmaceutiques et des organismes et services gouvernementaux.

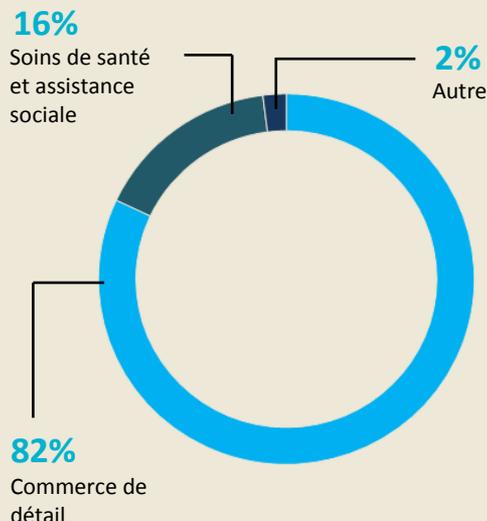


Un **diplôme universitaire** en **pharmacie** et une **formation pratique supervisée** sont exigés.



Perspectives d'emploi (2015 - 2017): **satisfaisantes**

Emploi selon le secteur



Fonctions principales:

- revoir les ordonnances pour s'assurer de la dose exacte;
- remplir les ordonnances et, à cette fin, calculer, mesurer et mélanger des quantités de médicaments et autres substances nécessaires, et mettre la quantité prescrite dans des contenants appropriés;
- commander et conserver un stock suffisant de fournitures pharmaceutiques;
- participer aux travaux de recherche pour le développement de nouveaux médicaments;
- élaborer du matériel informatif concernant les usages, les effets thérapeutiques et les risques de certains médicaments
- veiller à la préparation, au conditionnement, à la distribution et à l'entreposage des vaccins, sérums, produits biologiques et autres médicaments et produits pharmaceutiques;



Exemples d'appellation d'emploi

Pharmacien clinicien

Pharmacien communautaire

Pharmacien industriel

156

Demande prévues
2017-2026

93 834 \$

Revenu d'emploi
annuel moyen



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.